

COTISATIONS

La cotisation comprend la part fédérale payée à la FFG (licence et assurance = 46,86 €)

GYMNASTIQUE SANS COMPÉTITION	Cotisations à payer	Part Fédérale Licence + assurance	Part Club
Access gym Baby Gym (2 ans) - (présence d'un parent obligatoire) Baby Gym (3 - 5 ans) École de la Gym Loisir sans compétition	140,00 €	46.86 €	93.14 €

GYMNASTIQUE AVEC COMPÉTITIONS	Cotisations à payer	Part Fédérale Licence + assurance	Part Club
2 entraînements par semaine + compétitions obligatoires	170,00 €	46.86 €	123.14 €
3 entraînements par semaine + compétitions obligatoires	220,00 €	46.86 €	173.14 €
4 entraînements et + (groupes "Performance") compétitions obligatoires	330,00 €	46.86 €	283.14 €

ATTENTION :

En cas d'annulation d'inscription de votre fait, les frais d'adhésion ne seront pas remboursés sauf cas spécifiques (voir règlement intérieur).

Saint-Chamond Gym se réserve le droit d'annuler un cours en cas d'effectif insuffisant. Les frais d'adhésion seront intégralement remboursés.

REMISE :

- 10 € pour 2 licenciés
- 20 € pour 3 licenciés
- 30 € pour 4 licenciés et +

Saint-Chamond Gym est partenaire avec la région Auvergne-Rhône-Alpes grâce au dispositif du PASS Région. Par ce dispositif, les lycéens bénéficient d'une réduction de 30 € sur une licence sportive.



Le Pass'Sport est reconduit en 2023 par le Ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques pour soutenir la prise de licences dans les clubs sportifs.